

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Objet : Aménagement des locaux commerciaux- 85, rue de l'Alzette – installation ascenseur

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit supplémentaire extraordinaire de **100 000 €** concernant le montage d'un ascenseur et d'une plateforme pour l'accessibilité PMR. Au devis présenté et voté en date du 29.03.2019, la position « ascenseur » en option n'a pas été retenue.

Entretemps, il a été décidé d'installer l'ascenseur en question.

Le crédit devra être inscrit à l'article **4/499/221311/19080** du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019.

Il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 à l'article **4/910/221311/17051**

Ecole et maison relais Brouch - projet global phase 1 - construction.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Joe Barthel

MODIFICATION BUDGETAIRE EXTRAORDINAIRE - CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2019

09-09-2019 5 CS - EXERCICE 2019

Article à augmenter	Libellé	Crédit actuel	Augmentation	Nouveau crédit	Article à diminuer	Libellé	Crédit actuel	Diminution	Nouveau crédit
4/499/221311/19080	Immeuble rue de l'Alzette, 85 - aménagement des locaux commerciaux	700 000 €	100 000 €	800 000 €	4/910/221311/17051	Ecole et maison relais Brouch - projet global phase 1 - construction	2 088 950 €	100 000 €	1 988 950 €